

Congrès AFSP Strasbourg 2011

Section thématique 6 : Sociologie des politiques de DDR : analyse des processus de coproduction

Belaid Mehdi, Université Paris 1, mehdi.belaid@laposte.net

Les « effets indésirables » des programmes DDR en République démocratique du Congo.

Le programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion, mis en place dans le cadre des accords de paix de 2003 en République démocratique du Congo vise à accompagner le retour à la vie civile pour les combattants qui ne souhaitent pas intégrer la nouvelle armée restructurée, les FARDC¹. Ce programme a également pour objectif de formater cette nouvelle armée intégrée, en offrant de nouvelles perspectives aux anciens combattants plus ou moins désireux d'intégrer une structure armée conventionnelle après un passage dans la guérilla. Ces quelques données, générales et consensuelles, qui figurent en bonne place sur les fascicules de la CONADER², ne doivent pas nous faire perdre de vue que le PN-DDR sert bien d'autres objectifs, plus pragmatiques. Effectivement, si en façade, ce programme renvoie à un processus technique, celui-ci n'est pas dénué d'arrière-pensées politiques. Cette tendance peut s'expliquer par un redéploiement des politiques clientélistes de la part du régime en place, mais elle peut également découler, en vertu de l'analyse eastonienne des systèmes politiques, d'un calcul rationnel des autorités congolaises visant à s'assurer de la docilité de ceux qui sont le plus susceptibles de troubler le bon fonctionnement du système politique en reconstruction.

De manière plus globale, les modalités d'intégration dans l'armée ne s'apparentent pas à un processus dont les normes sont communément admises par tous les groupes armés : pour les maï-maï³, il s'agit de redessiner le « schéma conflictuel » congolais (avec la dénonciation du transfert des maï-maï dans des lieux éloignés de leur ancienne zone d'action et

¹ Forces armées de la République démocratique du Congo.

² Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion.

³ Les maï-maï sont des milices de l'est de la RDC, plus ou moins unies selon les intérêts, qui mobilisent la population pour défendre l'ordre rural traditionnel contre ce qui est perçu comme des influences étrangères, notamment coloniales. Ces combattants mobilisent le registre d'anciennes pratiques occultes d'invincibilité. Ces milices sont tout d'abord apparues dans les années 1960, puis, elles ont connu des résurgences dans les années 1990, en lien avec l'exclusion d'ordre socio-politique dont les populations locales ont pâti. Le retour en force de ces milices souvent considérées comme des forces d'autodéfense populaires dans le Nord Kivu est également à mettre en relation avec leur aversion croissante envers les réfugiés rwandais et le régime du Maréchal Mobutu. Plus généralement, le vocable « maï-maï » désigne aujourd'hui de façon vague tout groupe de jeunes gens en armes originaires de l'est de la RDC. Jusqu'en 1996, leurs actions étaient dirigées contre les communautés Banyarwanda, puis contre tous les intérêts tutsis dans la région. Cependant, ces nouvelles recrues sont mues par des motivations économiques individuelles plus que par des sentiments patriotiques. Le caractère anti-tutsi de ces milices souvent sans grande structure élaborée est également à remettre en cause car elles nouent souvent des alliances fluctuantes, à tel point que l'on parle souvent de « banditisme social » pour qualifier leurs actions.

institutionnalisation de la présence du RCD⁴ aux frontières de l'Est). Par ailleurs, les leaders des mouvements rebelles demeurent bien conscients de la « prime » attribuée au gouvernement en place dans les accords de paix : les programmes DDR ne donnent pas lieu à une refondation du secteur de sécurité – un des objectifs assignés à ce type de processus – mais à une lutte d'influence, qui passe par une stratégie clientéliste ou de cooptation, la distribution des postes s'apparentant à l'attribution de prébendes en échange d'une loyauté politique. Les soutiens de la communauté internationale à ce processus sont perçus comme une aide au gouvernement en place, ce qui entraîne une certaine reproduction de la situation en vigueur avant les conflits des années 1990. Ici est alimentée l'idée que la légitimité de l'Etat est adossée aux soutiens sur lesquels il peut compter à l'étranger.

Les accords de paix participent également de l'objectivation des groupes rebelles en engendrant leur réification et en encourageant leur structuration. C'est la signature des accords de paix en janvier 2003, qui accélère la hiérarchisation et l'organisation de nombreux groupes rebelles, rationalisation dont la finalité est de faciliter le processus d'identification et d'intégration. Certains individus ont pu « émerger » durant les prémices de ce processus, soit en s'arrogeant le titre formel de chef de groupe (souvent objectivation formelle d'un statut occupé de fait durant les années de lutte armée), soit en prenant le rôle d'intercesseur auprès des autorités et des institutions internationales qui ont pu déléguer les tâches de sensibilisation à des individus directement issus des groupes armés. Un important biais d'ordre structurel découle de cette externalisation : dès lors que cette tâche n'est pas du ressort d'une autorité extérieure au groupe rebelle, la possibilité de choisir librement la suite de son parcours individuel pour les combattants est fortement limitée. Or dans le cadre de ce processus global, le premier travail de sensibilisation s'effectue au sein même du groupe, et les individus en charge de la sensibilisation encouragent la plupart des combattants à intégrer l'armée (en parallèle de la poursuite d'objectifs privés). Ce phénomène ne plaide pas en faveur d'une rupture dans les chaînes de commandement, particulièrement en ce qui concerne les groupes possédant une identité forte. Ainsi, les principales lignes de clivage du champ militaro-politique sont maintenues et sont transférées dans un espace alternatif, les forces armées régulières.

Le programme DDR comprend d'autres « effets indésirables », dont notamment la question des grades. En effet, le grade des leaders de groupes armés désireux d'intégrer les forces armées régulières est indexé sur le nombre de combattants sous leurs ordres durant la lutte armée : plus le nombre de combattants est important, plus le grade obtenu par le chef de groupe est élevé. Donc, pendant et après les accords de paix, on a pu observer un accroissement des campagnes d'enrôlement dans les maquis. Cette tendance a eu pour effet d'augmenter les difficultés logistiques pour une armée aux moyens déjà limités. Parmi ces effets indésirables, on peut également trouver le fait que ce programme puisse être assimilé à

⁴ Rassemblement Congolais pour la Démocratie. Fondé en 1998, Le RCD connaîtra de nombreuses scissions. A ses débuts, le mouvement est dirigé par l'universitaire Ernest Wamba dia Wamba. En 1999, suite à des dissensions, Wamba s'installe à Kisangani, son organisation devient alors le RCD-K et bénéficie du soutien ougandais, la faction demeurant au Kivu prenant l'appellation de RCD-Goma avec l'appui rwandais. Peu après, Wamba est évincé de la direction du mouvement dont le leader devient Mbusa Nyamwisi, le RCD-K est alors rebaptisé RCD- Mouvement de Libération (les appellations RCD-ML et RCD-K-ML désignant les mêmes entités). Le RCD-Goma et le RCD-K-ML continueront à connaître un mouvement de scissiparité.

une mesure incitative. Certains, juste après avoir pris les armes, demandent à intégrer le DDR, qui est perçu de fait comme un « organisme social rémunérateur et régulateur ». De manière plus générale, l'intégration peut être assimilée à un marchandage politique. Par conséquent, les termes de la transaction (pour le nombre de postes attribués à chacun) sont corrélés à la capacité de chacun des acteurs à imposer ses vues. Enfin, le brassage et l'intégration sont perçus comme des sacrifices nécessaires pour l'édification de la nouvelle armée : seulement, il s'agit là d'un processus qui n'est indexé à aucun objectif d'efficacité. A l'aune de ces quelques considérations, relatives aux conséquences de la mise en place du PN-DDR selon des modalités particulières, nous pouvons nous interroger sur la manière dont ce programme a contribué à la perpétuation et au renforcement des pratiques néo-patrimoniales, ainsi qu'à la reproduction des lignes de clivage caractérisant le champ politico-militaire congolais. A partir de l'étude des trajectoires individuelles d'ex-combattants (soldats et officiers), nous allons tenter de voir comment le PN-DDR a pu faire l'objet d'un dévoiement, en raison de l'instrumentalisation dont il a été l'objet, mais également eu égard à sa structuration même et à l'offre mise en place. Nous considérerons pour cela le parcours d'ex-combattants qui ont été réintégrés dans la vie civile, et le parcours de ceux qui ont choisi de s'engager dans l'armée régulière.

Ce travail repose principalement sur l'analyse d'entretiens menés avec d'anciens belligérants (cadres et soldats) revenus à la vie civile, ainsi qu'avec des individus ayant choisi de rejoindre les rangs de l'armée à l'issue de leur parcours dans la guérilla. Les ex-combattants avec qui nous nous sommes entretenus sont issus des groupes mai-mai, du RCD et du MLC⁵. Ces entretiens, menés fin 2009 en République démocratique du Congo ont été complétés par des entrevues avec des membres du bureau des affaires politiques de la Mission des Nations Unies au Congo, qui a été partie prenante du processus de paix dans ce pays.

Les ex-combattants à la croisée des chemins

La signature d'accords de paix lors d'une guerre civile représente un moment particulier pour les combattants engagés dans le conflit. Cet événement étant généralement précédé de plusieurs rounds de négociations plus ou moins fructueux, les différents protagonistes du conflit sur le terrain, s'ils ne demeurent pas tous informés des tenants et des aboutissants de l'accord de paix, y sont sensibilisés de façon régulière. Bien entendu, tous les groupes armés ne nourrissent pas les mêmes espoirs quant à l'avènement « théorique » de la paix. Les groupes armés porteurs d'un semblant de projet politique et qui ont participé plus ou moins directement aux négociations de paix pensent pouvoir tirer profit des ces accords de paix, qui se traduisent généralement par des accords transitoires de pouvoir partagé, dans le cadre duquel, ils peuvent prétendre à l'attribution de prébendes. Quant aux groupes armés qui n'ont pas intégré les accords de paix, soit parce « qu'ils n'y ont pas été conviés », souvent

⁵ Mouvement de Libération du Congo. Le MLC a été fondé en 1998, il regroupe à ses débuts de nombreux caciques du régime du Maréchal Mobutu. Ce mouvement est l'un des principaux groupes rebelles entre 1998 et 2003.

accusés d'être la principale cause de poursuite du conflit⁶, soit parce qu'ils estiment, souvent au terme d'un calcul coûts/bénéfices, que leur intérêt ne se situe pas dans la signature d'un accord de paix, et qu'ils n'ont aucune raison objective de quitter le maquis⁷, ils ne voient généralement pas d'un bon œil des transactions dont ils seraient exclus, ou qui seraient synonymes pour eux – en tant que « reliquat de la période de la lutte armée » – de répression accrue de forces de sécurité désormais décidées à éradiquer le « terrorisme résiduel » des « forces négatives » encore en activité⁸. Cependant, pour l'une ou l'autre des deux catégories de groupes armés⁹, les combattants doivent faire face à un choix délicat : celui de réintégrer la vie civile, ou celui de poursuivre dans la voie des armes en intégrant la « nouvelle armée intégrée ».

Dans ce moment charnière, outre l'influence d'éléments concrets dans la prise de décisions, tels que la prise en compte des potentialités de subsistance au sein de l'une ou de l'autre sphère, nous pouvons mettre en évidence l'importance des « prédispositions individuelles », relatives au cheminement intellectuel de chacun. Nous faisons référence ici à l'éventuelle possession de capital scolaire, la capacité de résilience, l'existence d'une ambition quelconque ou d'un « plan de carrière ». Plus ou moins évidentes à jauger selon les individus, celles-ci peuvent considérablement influencer sur la faculté à « changer de vie », en conférant aux anciens combattants les ressources (matérielles ou symboliques) nécessaires pour entamer un éventuel processus de reconversion. Dans le contexte congolais, lorsque cette reconversion est synonyme de retour à la vie civile, ce sont principalement l'incertitude et l'appréhension qui dominent dans la plupart des cas. Nous postulons, en effet, que l'intégration dans l'armée, qui est la voie la plus fréquemment choisie, s'inscrit dans la continuité de l'aventure politico-militaire, comme on peut l'entrevoir à travers le témoignage d'un jeune combattant maï-maï qui a rejoint les FARDC :

Nous sommes allés au centre de brassage du côté de Nyaleke, au Nord Kivu, à côté de Beni. Nous sommes allés là-bas, on a fait six mois, on était avec d'autres troupes pour qu'on puisse être brassés. Bon, là, c'était vraiment une nouvelle ambiance, il y avait d'autres troupes qui venaient. Je peux dire que c'était une ambiance... C'était bien, c'était aussi bien. Bon, ils étaient issus de différents mouvements, mais je ne sais pas si je m'étais déjà battu contre certains d'entre eux. Bon, pour moi, au juste, c'était aussi difficile parce que quand on est

⁶ En l'occurrence les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda ou encore les milices Interahamwe. La présence de ces mouvements d'ascendance rwandaise en RDC est la raison invoquée par le Rwanda lors de son intervention au Congo, en envoyant directement des troupes sur place, ou par le truchement du RCD.

⁷ Comme par exemple le groupe maï-maï du général Dunia, qui après avoir participé au conflit, n'a pas jugé nécessaire de déposer les armes et qui est resté du côté de Fizi, dans le Sud-Kivu. Précisons qu'en parallèle des activités militaires à proprement parler, ce général, à l'instar d'autres groupes de la sous-région, est actif dans des domaines aussi variés que la contrebande ou l'exploitation minière. Il est relativement aisé de comprendre, qu'à défaut d'avoir des relais efficaces au sein de la haute administration, la signature d'un accord de paix, suivie par l'intégration dans l'armée, rendrait périlleuse la poursuite d'activités aussi lucratives, dont les revenus sont sans doute sans aucune mesure avec une solde d'officier des FARDC.

⁸ Nous postulons plutôt que l'inclusion d'un groupe donné dans des négociations de paix – dans des contextes similaires au contexte conflictuel congolais où le nombre de groupes armés impliqués dans le conflit est important – est liée à la capacité de nuisance de ces derniers, mais aussi à son éventuelle capacité à imposer sa propre grille de lecture du conflit. Ainsi en est-il à notre sens du RCD et plus tard du CNDP, mouvements qui ont à un moment été en mesure de déstabiliser profondément l'armée gouvernementale.

⁹ Si la question de la reconversion individuelle se pose évidemment avec plus d'acuité pour les combattants des groupes qui ont accepté de déposer les armes, notons qu'il existe des mécanismes amnistiant les combattants qui quitteraient de façon individuelle le maquis. Il est toutefois assez délicat d'évaluer l'ampleur de ce phénomène.

dans un centre de brassage, ce n'est pas aussi pour aller s'asseoir et c'était chaque jour, jour et nuit, on travaillait. On devait aussi acquérir d'autres connaissances qu'on n'avait pas, c'est l'armée. C'était bien parce qu'on a connu une nouvelle expérience. C'était une bonne chose mais ce n'était pas facile, les conditions de vie étaient difficiles. Quand on doit manger une fois par jour, ce n'est pas facile et on doit manger dans de mauvaises conditions. C'était presque la même chose que dans la forêt. La souffrance continuait toujours. Mais bon, je ne me posais pas plus de questions que ça, parce que je savais que quand on signe la paix, on suppose que la guerre est finie, on ne va plus continuer à se battre, ainsi de suite¹⁰.

Ce qui est en jeu ici, c'est la capacité à pouvoir endurer les épreuves relatives à un changement soudain de vie, que celui-ci se matérialise par l'intégration dans l'armée ou par le retour à la vie civile. Outre les ressources propres à chaque combattant, et relatives à leur trajectoire pré-conflit, des facteurs exogènes peuvent influencer sur le parcours post-conflit, comme l'éventuelle proximité d'un « parrain » (généralement le chef direct) dont les liens de confiance ont déjà été éprouvés durant la période de la lutte armée, liens éventuellement aptes à pondérer l'incertitude inhérente au changement de carrière. On peut se rendre compte de la force et de la prégnance de ces liens à travers les propos d'un jeune combattant maï-maï intégré dans les FARDC :

Au début, j'étais soldat, puis, après, pendant la période de la réconciliation, le colonel Kasikila, puisque c'est le responsable du mouvement, m'a proposé pour être major. C'est à lui de demander au gouvernement que mon grade soit pris en considération. [...] Après le DDR...Bon, quand je suis revenu à Kinshasa, je suis venu voir le colonel, c'est normal, il était mon chef¹¹.

L'abnégation nécessaire au genre de processus auxquels sont soumis les combattants peut par ailleurs être conférée par la force du sentiment religieux : croire permet de patienter en espérant mieux. Cependant, cette abnégation ne donne pas forcément lieu à de la résignation. Une autre variable peut entrer en compte dans le choix d'intégrer l'armée: le fait d'être éventuellement en rupture avec son milieu d'origine. Effectivement, si celle-ci peut être consécutive à la prise des armes (que les proches d'un jeune voient d'un mauvais œil l'engagement dans une action généralement affectée d'un coefficient de négativité assez élevé, ou que la réputation du combattant soit entachée de façon indélébile par les exactions commises par son groupe dans une région donnée), ou au contraire résulter d'un processus antérieur au conflit, le retour dans le giron de la communauté peut parfois s'avérer assez problématique, ce qui réduit par conséquent le champ des possibilités de reconversion, l'intégration dans l'armée apparaissant alors comme la plus logique des solutions¹². Enfin, le fait de pouvoir bénéficier d'un soutien, comme par exemple la rémanence d'un réseau familial

¹⁰ Entretien avec le Major Kongo, Kinshasa, 2009.

¹¹ Entretien M. Valère, Kinshasa, 2009.

¹² Nous souhaiterions ici nous démarquer de toute approche culturaliste relative à la parenté en Afrique en général et en RDC en particulier. Loin de nous l'idée de vouloir réduire à néant les possibilités d'accomplissement personnel en dehors du cercle de la communauté en zone rurale. Nous avons rencontré plusieurs combattants qui ne souhaitaient pas refaire leur vie au sein de leur village d'origine, afin de pouvoir s'inscrire dans une mobilité sociale ascendante (mobilité qui serait selon eux sérieusement entravée s'ils étaient retournés au village). En fonction des ressources à leur disposition, la seule façon d'échapper au statut de cadet social, à l'issue de l'épisode politico-militaire qui a été loin d'apporter toutes les rétributions attendues, est d'intégrer l'armée.

apte à régénérer un lien au moins aussi fort que celui qui a pu exister au sein du groupe rebelle considéré¹³, peut encourager à rejoindre la vie civile.

De la guérilla à la vie civile : Les ressources individuelles en question

Entre coûts et bénéfices, l'intégration d'un calcul stratégique

Peu de sources fiables sont à notre disposition concernant le nombre de combattants ayant décidé de rejoindre la vie civile. Les manipulations de chiffres étant relativement courantes en République démocratique du Congo, surtout en ce qui concerne les affaires militaires, il nous est plutôt difficile d'estimer le nombre de combattants réintégrés dans la vie civile. Fin 2009, la Banque mondiale, qui a contribué au financement de ce programme, estimait à 200 000 le nombre d'ex-combattants à encadrer, dont environ 20 à 25% sont désireux de rejoindre la vie civile¹⁴. Au-delà des chiffres, tentons plutôt d'identifier les ressorts qui sous-tendent le choix de réintégrer la vie civile, choix qui représente un bouleversement profond par rapport à la vie précédente, et qui va souvent à l'encontre du travail de sensibilisation entrepris en amont.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser dans un premier temps, les anciens membres des groupes armés ayant rejoint la vie civile ne sont pas forcément plus aptes que ceux qui ont rejoint l'armée, à porter un regard lucide sur leur passé de « politico-militaire », bien que cet épisode de leur vie soit désormais révolu. Plusieurs d'entre eux ne souhaitent pas revenir sur un parcours souvent synonyme de traumatisme. Si les refus de parole sont porteurs de sens, et qu'ils méritent à ce titre d'être analysés afin d'en identifier les rationalités productrices, ce phénomène présente un biais pour le chercheur. Le discours produit par les acteurs cibles de l'enquête peut être faussé par leur aversion envers une partie de leur parcours, et ainsi uniquement jouer le rôle de vecteur pour l'extériorisation d'une certaine rancœur par rapport à un épisode difficile. L'analyse du discours peut alors devenir délicate pour le chercheur. Il convient à ce dernier de sélectionner avec soin les témoignages les plus pertinents et les plus détachés, tout en tenant compte bien entendu des témoignages les plus véhéments. Ainsi, un certain laps de temps entre les événements et leur narration peut parfois s'avérer nécessaire afin de recueillir un témoignage affranchi de considérations hostiles.

De manière générale, une part non négligeable de l'héritage de la lutte armée est remise en cause, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires de la guerre : les leaders des mouvements armés. Ceux-ci sont rendus en grande partie responsables d'un engagement dont

¹³ Pour être tout-à-fait précis, il faudrait revenir un peu plus longuement sur les conséquences du départ d'un jeune homme pour la rébellion, sur son cercle familial. Beaucoup de jeunes hommes ont quitté femme et enfants pour rejoindre la rébellion. Certains ont eu à se déplacer loin de leur famille, et ont fondé une autre famille dans leur zone d'action. Après des années de conflits, le retour au sein du cercle familial dans de telles conditions, peut parfois prendre une tournure délicate...

¹⁴ DDR en République démocratique du Congo. Mise à jour. Banque mondiale, septembre 2009. http://www.mdrp.org/PDFs/DRC_Program_Update_fn.pdf

la responsabilité est loin d'être pleinement assumée. L'issue de la lutte armée, et la cristallisation des statuts qu'elle a entraîné, ont largement contribué à alimenter le ressentiment des anciens combattants ayant décidé de mettre un terme à leur carrière, envers leur ancien chef¹⁵. Pour d'autres individus ayant également choisi de renoncer au métier des armes, la décision peut relever de l'intégration d'un calcul stratégique prenant en compte les coûts et les bénéfices de la poursuite d'une carrière au sein de l'armée, en considérant qu'il est peu rentable et plutôt risqué de poursuivre dans cette voie. Beaucoup d'entre eux prennent déjà conscience du fait d'avoir jusqu'ici miraculeusement échappé à la mort. Par ailleurs, l'intégration dans l'armée peut engendrer une incertitude encore plus importante que la vie au maquis : absence de salaire, de soins... le tout, en hypothéquant les chances de « se débrouiller » à l'extérieur. Le témoignage d'un ex-combattant issu du RCD illustre nos propos :

Bon, comme on voyait un peu de l'avant, je visais aussi comment préparer l'avenir, comment m'organiser, comment être avec ma femme et mes deux enfants, c'est pourquoi j'avais jugé bon, en tout cas, de quitter ce rang là. Comme Dieu m'a aidé, j'ai passé dans des étapes difficiles, je suis sorti sain et sauf, j'avais jugé bon de quitter vraiment. Il y a des amis qui sont amputés, des bras, des jambes, ils sont devenus des invalides, mais Dieu nous a aidés quand même comme on était des hommes...pour ne pas se glorifier...on respectait...quelque chose qui ne t'appartient pas, tu ne peux pas le prendre, il ne faut pas insulter, il ne faut pas prendre la femme d'autrui, il ne faut pas faire ça... c'est pourquoi Dieu nous a protégés bien qu'il y avait des balles, il y avait des gens qui tombaient par-ci par-là, nous sommes sortis sains et saufs, et on voulait toujours aller de l'avant pour soutenir notre nation et être aussi rémunérés parce qu'on dit « T égal S », si on travaille, il faut avoir un salaire, il faut aussi avoir quelque chose qui peut soutenir, surtout les efforts qu'on déployait pour notre nation. J'ai vu que tout ça, ça n'allait pas, c'est pourquoi j'ai jugé bon que je puisse souffrir dans la vie civile, je me débrouille de ma façon. Mieux vaut souffrir dans la vie civile que souffrir dans l'armée. Parce que à cette époque ci, c'est pire, même pour sortir, il faut demander la permission, aller rendre visite à quelqu'un, il faut demander la permission, vous n'êtes pas libre, c'est comme si tu étais fait prisonnier, alors c'est pourquoi j'avais jugé bon de ne pas continuer¹⁶.

En effet, malgré les abus dont on accuse souvent les soldats des forces armées régulières en RDC, l'institution à laquelle ils appartiennent est régie par un règlement plus ou moins contraignant, et elle est plus susceptible que les mouvements armés, de par sa visibilité, d'être montrée du doigt pour le comportement de ses membres. Ceci représente un changement majeur par rapport à la période de la lutte armée, en ce qui concerne les stratégies individuelles de survie des combattants: ce qui était plus ou moins tacitement autorisé durant la lutte armée – en raison de l'absence de normes contraignantes – est désormais strictement interdit. Certes, ce n'est pas la présence de ce type de règlement qui empêche les membres de l'armée de commettre des abus contre les populations civiles, les habitants du grand Est congolais peuvent en témoigner ; cependant, le contournement de l'autorité représente désormais un risque supplémentaire.

¹⁵ Il convient de souligner, pour bien saisir cette tendance, l'importance des liens, tout au long de l'engagement, entre les combattants et leur chef direct dans le maquis, qui représente le garant, en dernière instance de l'évolution du combattant tout au long de sa carrière de « rebelle ».

¹⁶ Entretien S.Dimitri, Kinshasa, 2009.

Le PN-DDR et les ressources mobilisables individuellement

Ces quelques considérations sur les raisons qui peuvent pousser les anciens combattants à adopter un virage dans leur carrière, si elles peuvent en partie éclairer l'aversion envers le métier des armes, ne sauraient suffire à expliquer de façon exhaustive le choix de réintégrer la vie civile. Effectivement dans un contexte socio-économique délicat, les considérations d'ordre pragmatique prennent souvent le dessus face aux éventuels états d'âme. Ainsi, le choix d'abandonner le métier des armes au profit de la vie civile relève en grande partie des possibilités objectives de réintégration possible en dehors de l'armée. Le fait de posséder un savoir-faire, comme par exemple la maîtrise d'un métier manuel ou pouvoir être en mesure de mettre à profit son passé de militaire, dans la sécurité privée, secteur en pleine expansion en RDC, peut orienter la décision en faveur d'un abandon des armes. De manière générale, ceux qui ont choisi la vie civile bénéficient de plus de ressources que ceux qui ont souhaité poursuivre dans l'armée¹⁷. Le parcours de notre ex-combattant issu du RCD en est un exemple :

S. Dimitri : Bon, nous sommes sortis, nous sommes sortis calmement. Bon, moi, comme j'avais fait de la couture, ils m'ont remis une machine à coudre. Ca m'a aidé, c'est ça qui m'aide jusqu'à présent. Bon la vie, c'est dur pour le moment, je fais le travail de la sécurité, je fais des tours de 24 heures, quand je suis en repos, je fais mes histoires de couture, je combine les deux. En même temps, la femme à côté, elle cherche un peu les histoires de la maison, elle mélange et elle vend devant la maison, pour avoir un peu de pain le matin, un peu de pain pour les enfants, et ainsi de suite, c'est ça.

M : Comment es-tu entré dans la sécurité ? Ton expérience de militaire a-t-elle pu te servir ?

S. Dimitri : Je me suis présenté en tant que civil. Ca n'avait pas d'importance de leur dire que j'étais militaire. Vous voyez, dès que le service que nous, nous sommes en train de faire, nous sommes enrôlés quelque part...dans les services spéciaux, nous sommes enrôlés quelque part, là, on contrôle et tout. Donc, moi, je suis paramilitaire, je ne suis pas militaire. On prend les identités, on prend la carte et tout. C'est comme si j'étais un militaire en civil, vous les voyez en civil, s'il ne se présente pas en tant que militaire, vous croyez que c'est un civil.

M : D'accord. Ce travail, tu l'as trouvé facilement ?

S. Dimitri : Oui, facilement, parce que j'avais fait aussi le sport. Parce que tout d'abord, c'est pour les sportifs. J'avais trouvé ça facilement ; on regardait aussi la taille, la concurrence, et le savoir-faire aussi, je connais les histoires de la sécurité, j'ai la discipline militaire aussi.

M : Donc, tout ça, ça t'a servi ?

¹⁷ Nous faisons référence ici aux ressources proprement mobilisables par ces individus, au premier rang desquelles nous trouvons le capital scolaire et/ou professionnel et le capital social. La variable du capital financier ne nous semble pas discriminante si l'on considère que l'écrasante majorité des combattants connaît des conditions de vie difficiles.

S. Dimitri : Ca m'a servi beaucoup, ça m'a servi beaucoup, et je suis un excellent élément dans notre société, un excellent élément. Je ne regrette pas d'avoir quitté l'armée, je ne veux plus être militaire, ça ne me revient même pas, c'est du passé¹⁸.

Cependant, il serait inexact de réduire les raisons du retour à la vie civile pour les ex-combattants à une simple question d'ordre pécuniaire. Plusieurs autres variables entrent en compte, dont certaines renvoient aux raisons mêmes qui ont poussé ces jeunes hommes à prendre les armes. Effectivement, de nombreux individus, notamment dans le Nord et le Sud-Kivu, ont rejoint un groupe armé afin de défendre la communauté ou le village. Une fois la paix revenue, ou du moins la menace imminente levée, ces individus n'aspirent qu'à reprendre le cours de leur vie interrompue par un ou plusieurs épisodes belligènes. Néanmoins, cette démobilisation, qui intervient parfois sans injonction particulière, ne signifie pas pour autant un adieu aux armes, si cela est nécessaire, les combattants qui déposent les armes aujourd'hui n'hésiteront pas à les reprendre demain si une menace est perçue¹⁹. Cela ne signifie pas non plus pour autant que les demandes de ces individus sont dénuées de tout aspect matériel. En effet, le PN-DDR a pu – et continue toujours à – constituer une mesure incitative pour de nombreux groupes rebelles. Ainsi, même si plusieurs groupes armés, maï-maï notamment, ont pu « s'auto-démobiliser », il n'en demeure pas moins que la non-reprise des hostilités est étroitement liée à la capacité des organisations gérant le PN-DDR à honorer leurs engagements vis-à-vis des soldats démobilisés. Dans un contexte où les ressources de ce programme ne semblent guère suffisantes face à l'ampleur de la tâche à accomplir, et où les fonds destinés à financer les soldes des recrues font l'objet de détournements massifs²⁰, il est aisé de saisir la précarité de la situation sécuritaire qui prévaut sur de larges portions du territoire congolais.

L'héritage de la lutte armée

La participation à une action armée non dénuée de risques n'est pas anodine et peut engendrer de sérieuses difficultés lors de l'intégration dans un environnement où les normes et les valeurs sont sensiblement différentes. Ainsi, de nombreux ex-combattants éprouvent des difficultés à réintégrer la vie civile en raison de leur passé. Une « réintégration réussie » passe par l'insertion dans un réseau professionnel dont le mode de fonctionnement fait inévitablement l'objet d'une comparaison avec celui régissant le réseau « politico-militaire » dans lequel l'ex-combattant était intégré. Ainsi, malgré leur volonté de tourner définitivement le dos à leur passé, plusieurs d'entre eux ne manquent pas de faire valoir leurs réticences à recevoir des directives de la part d'individus qu'ils n'estiment pas aptes à disposer d'un

¹⁸ Entretien S.Dimitri, Kinshasa, 2009.

¹⁹ Entretien avec un membre du bureau des affaires politiques de la Mission d'observation des Nations Unies en RDC, Kinshasa, 2009.

²⁰ Selon un sous officier chargé de la sensibilisation au sein de la Structure Militaire d'Intégration, un de ses supérieurs lui a demandé à plusieurs reprises d'augmenter artificiellement le nombre réel de recrues, en créant pour cela des cartes militaires attribuées à des individus n'ayant aucune existence. Ce procédé, en impliquant plusieurs individus et services permet de pouvoir détourner les soldes de ces « soldats fantômes ».

quelconque droit à commander, en vertu des normes et des valeurs en vigueur au maquis. En d'autres termes, à leurs yeux, la position de chef « se mérite », et son bénéficiaire doit avoir fait la démonstration de son courage et de sa capacité à diriger²¹, c'est la condition *sine qua none* pour que les ordres émanant d'un supérieur hiérarchique soient respectés. Ce reliquat symbolique de la rébellion est révélateur d'une forme de transfert implicite dans l'organisation sociale de la vie civile des schèmes de pensée et de domination en vigueur dans la sphère de la rébellion. Néanmoins, si répandu qu'il soit, cet état d'esprit finit inévitablement par se heurter, pour les ex-combattants, à la nécessité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs dépendants, et étant donné la situation du « marché de l'emploi » en RDC, la plupart n'ont pas d'autres choix que de se plier aux impératifs de la nouvelle organisation sociale dans laquelle ils se retrouvent engagés, sans qu'ait disparu pour autant toute trace de nostalgie pour l'organisation de leur vie antérieure²². Nous ne souhaitons pas ici rapporter une réalité tronquée : les anciens combattants, que ceux-ci aient opté pour l'intégration dans l'armée ou pour regagner la vie civile, demeurent bien conscients de ce qu'ont été les difficultés de la vie au maquis, et de ce fait, peu d'entre eux dressent un tableau idyllique de leur vie antérieure. Sans grande surprise, ceux qui intègrent l'armée, insistent sur les rétributions symboliques non négligeables que leur ont apporté les années passées au maquis, tandis que ce sont souvent les thèmes de la souffrance et des difficultés quotidiennes qui sont récurrents dans les propos de ceux qui choisissent de redevenir civils. Cependant, les deux catégories se rejoignent pour mettre en exergue la force des rapports interpersonnels avec le chef direct. Ces liens, dont dépendent souvent les possibilités d'évolution au sein de la guérilla, et qui ont eu l'occasion d'être éprouvés dans le contexte incertain de la lutte armée, tendent à se perpétuer même après la fin de l'aventure politico-militaire. Cet ascendant moral des chefs sur leurs subordonnés est parfois si prégnant que certains, une fois redevenus civils, ne veulent plus avoir de contact avec leur ancien chef militaire, de peur de succomber à leur discours, ce qui équivaut à une reconnaissance explicite de la force de persuasion des premiers :

M: Et parmi ceux qui étaient tes anciens chefs au maquis, tu as des nouvelles ?

Z. Claude : (rires) Non, je ne veux pas avoir de contacts avec ces gens là, parce que ça pourrait encore me pousser à revenir ou quelque chose comme ça. Parce qu'il y a des chefs qui savent bien draguer les gens, ils savent parler, « non petit tu vois, tu étais courageux, viens, voilà, on va faire ceci, tu vas être à côté de moi ». J'ai dit non, il ne faut pas être en contact avec eux, pourvu que je sois en contact avec des civils, dans le monde civil où je suis actuellement, mieux vaut souffrir et que je sois en paix, que d'être riche, mais je ne suis pas en paix sous les rangs. C'est pourquoi vous voyez les chefs, même le chef de l'Etat, souvent, à côté, il y a des militaires en armes, ils ne sont pas sécurisés, parce que ce sont eux-mêmes qui vont les tuer. Par rapport à moi, moi je me promène sans un garde du corps à côté de moi, je suis libre, à l'aise, je suis un bon citoyen, je m'arrête n'importe quand, « Monsieur Claude, présente-toi », « je te donne ce que vous cherchez, pas de problème »²³.

²¹ Dans les faits, cette dernière est souvent fonction, outre le charisme, des capacités de redistribution dudit chef, ou du moins, de sa capacité à susciter l'espoir d'une rétribution ultérieure chez ses affidés.

²² Conversation informelle avec ex membre du MLC devenu ouvrier dans une des plus grosses brasseries du pays, Kinshasa, 2009.

²³ Entretien avec Claude Z., ancien combattant du RCD, aujourd'hui redevenu civil.

De la rébellion à l'armée, de l'unicité d'un choix à la pluralité des intérêts

Les « big men » issus de la rébellion face au PN-DDR

Comme nous l'avons suggéré précédemment, la plupart des membres des groupes armés rejoignent la nouvelle armée intégrée à la suite de la signature des accords de paix. De nouveau, la force des rapports interpersonnels tissés au maquis entre les subalternes et les officiers joue un rôle important dans ce type de processus. Dans de nombreux cas, l'ascendant sur les combattants qu'exercent les « chefs de guerre », assis sur le charisme – au sens weberien – de ces derniers, formate les relations entre ces deux catégories, dans un sens où les destins sont inévitablement liés. De ce fait, de nombreux combattants se soumettent aux injonctions les enjoignant de rejoindre les rangs de l'armée régulière, comme nous pouvons nous en rendre compte à travers le témoignage du colonel Kasikila, chef maï-maï originaire de Walikale dans le Nord-Kivu :

M : Que sont devenus les soldats qui étaient sous votre commandement à l'époque ?

Col. K. : La plupart de mes éléments de l'époque sont dans les rangs des FARDC. J'ai plusieurs officiers qui sont dans les FARDC. Je peux avoir au moins 30 majors, 10 lieutenants-colonels, des capitaines, plus de 500, des lieutenants, plus de 500. Donc, c'est beaucoup. Quand je leur ai donné l'ordre d'intégrer l'armée, ils sont obligés d'accepter parce que je suis leur chef hiérarchique.

Mehdi : Est-ce que certains voulaient revenir à leur vie d'avant ?

Col. K. : Il y avait des creuseurs d'or, il y avait des enseignants, il y avait des étudiants, il y avait des écoliers. En gros, sur les 6000 hommes que j'avais, il y a plus de 4000 qui ont intégré l'armée. Les autres ont préféré revenir à leur vie d'avant la guerre. Surtout les analphabètes²⁴.

Cependant, ces relations privilégiées peuvent reposer sur des intérêts bien plus pragmatiques, particulièrement en ce qui concerne les *big men* du maquis. Si de nombreux commandants rebelles incitent le plus grand nombre possible de combattants à intégrer l'armée, c'est qu'en vertu des accords signés, le grade attribué aux « chefs de guerre » est corrélé au nombre de combattants sous leurs ordres durant la période de la lutte armée et qui décident d'intégrer l'armée. Il est plutôt aisé de deviner les implications de cette mesure. Outre les pressions qu'ont pu subir les combattants, leur nombre s'est considérablement accru dans la période précédant la signature des accords de paix. Cette brève et soudaine augmentation du nombre de recrues est à mettre sur le compte de l'activisme des commandants, dont la démarche repose sur la volonté d'optimiser leurs chances d'obtenir le grade le plus élevé possible au sein de la nouvelle armée intégrée. Certes, les intérêts des commandants peuvent rencontrer ceux des combattants désireux de rejoindre l'armée. Mais les implications concrètes de la mise en œuvre de telles mesures ont pour conséquence

²⁴ Entretien avec le colonel Kasikila, Kinshasa, 2009.

d'entraver gravement le processus de reconstruction de l'institution militaire, et peut même représenter une menace pour le maintien d'une paix plus que précaire en certains endroits. En effet, la brusque hausse du nombre de recrues des groupes armés à l'approche de la signature des accords de paix (voire après ceux-ci) n'est pas à mettre sur le compte d'une quelconque prise de conscience spontanée de jeunes voulant soudainement intégrer une rébellion. Cette augmentation des effectifs est plutôt à mettre sur le compte, dans le meilleur des cas, d'une habile campagne de sensibilisation menée par les dirigeants d'un groupe donné, dans le pire des cas, de recrutements forcés. Dans certains endroits de l'est de la RDC, ce sont des groupes armés entiers qui ont vu le jour dans la période qui a vu la signature des accords de paix. Tous les membres de ces groupes souhaitent bien entendu bénéficier des mesures du PN-DDR, que ce soit pour l'intégration dans l'armée, ou bien pour un retour à la vie civile²⁵. Les conséquences pour l'armée peuvent également être dramatiques. Celle-ci se retrouve face à des effectifs pléthoriques avec très peu de moyens. De ce fait, les soldes octroyées par l'institution militaire ne permettent pas aux soldats de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Les moyens financiers de l'armée, dont une partie est détournée, sont par conséquent concentrés sur quelques unités utiles, et les conditions de vie des hommes de troupes sont souvent déplorables, le casernement est rarement de mise, et de nombreux soldats ne doivent compter que sur eux-mêmes pour subvenir à leurs besoins.

Le schéma d'ascension sociale dans lequel souhaitent s'inscrire les « commandants rebelles » n'est pas non plus sans poser de problèmes au sein de la chaîne de commandement des FARDC. Si l'on prête attention au cercle des officiers des FARDC, on peut distinguer deux catégories : les anciens officiers des FAZ²⁶ du Maréchal Mobutu, et ceux qui y sont parvenus à l'issue de la lutte armée. La prolifération au sein de ce cercle, d'anciens leaders de groupes armés au grade fantaisiste a entraîné une baisse de la « valeur du label ». Ce processus a eu pour conséquence d'accroître la tendance à la fermeture du groupe des officiers ex-FAZ. Nous pouvons entrevoir cette propension à travers les propos du Général Mongapa, qui avant d'intégrer la rébellion du MLC était un haut gradé des FAZ. Il est à nouveau aujourd'hui général de l'armée régulière.

Je pense qu'il faudrait qu'on revoie un peu tous ces grades. Parce que beaucoup de grades ont été donnés pendant la rébellion. Ce que vous voyez, vous verrez qu'il y a beaucoup d'officiers non expérimentés qui portent des grades, même des grades supérieurs. Certains les ont achetés. C'est un peu le mauvais côté qui a un peu massacré la déontologie militaire. C'est un peu ça qui a dégradé la discipline, qui a un peu sapé le moral des anciens. Vous savez, un ancien, il est capitaine, il est toujours capitaine, il voit un type qui arrive, qui sait à peine parler, et qui a un grade supérieur au sien... c'est ça qui a un peu sapé le moral de certains. Vous voyez un peu, il y a tout un tas d'inconvénients... L'armée, ce n'est pas n'importe quoi, c'est une science. On apprend, à partir de la recrue... tous ces grades, ça fait du manque, il manque beaucoup de choses à la formation. Donc, c'est ce qui fait que nous avons ces problèmes-là... Sans compter ceux qui n'ont pas de fonction et qui ne sont pas casernés. En plus, ils manquent complètement d'expérience. Ecoutez, il y a une

²⁵Entretien avec un membre du bureau des affaires politiques de la Mission d'observation des Nations Unies en RDC, Kinshasa, 2009.

²⁶Forces armées zairoises.

*restructuration qui est en cours, avec les informations que j'ai, je crois que nous aurons besoin de beaucoup d'officiers, oui, on en aura des officiers, seulement, ces officiers, sont-ils qualifiés, pourront-ils exercer telle ou telle fonction ? C'est ça le problème. Aujourd'hui, c'est tout le monde qui se retrouve sans fonction, les nouveaux comme les anciens*²⁷.

Ces derniers tirent leur légitimité de l'antériorité de leur appartenance à l'armée, mais aussi d'un savoir faire conféré par une formation dans des écoles militaires. L'attribution de grades légitimée uniquement par la prise des armes dans un contexte insurrectionnel a, en quelque sorte, affaibli le premier groupe, en accélérant parallèlement le délitement de l'institution militaire. Les anciens officiers se retrouvent confortés dans l'idée qu'ils ne doivent compter que sur leurs propres forces et gèrent ainsi leurs unités de manière plus indépendante, d'où le renforcement des clivages au sein de l'armée²⁸.

L'intégration dans l'armée ou la victoire symbolique

Dans un contexte aussi délétère, quelles sont les motivations des combattants qui souhaitent intégrer les FARDC ? Les entretiens que nous avons menés avec des ex-membres de groupes armés démentent l'idée, souvent répandue par les chefs de guerre, que l'intégration dans l'armée est corrélée au niveau d'études ; en d'autres termes, que les individus les mieux formés privilégieraient une poursuite dans le métier des armes. Pour beaucoup, il s'agit au contraire d'un choix par défaut, car ils n'ont que peu de qualifications, ce qui ferait de l'autre option, le retour à la vie civile, un avenir encore plus empreint d'incertitude. Il nous faut toutefois pondérer ce postulat car de nombreux individus disposant d'une formation supérieure intègrent l'armée après un passage dans la rébellion, en mettant à profit leurs compétences tout en espérant obtenir ultérieurement la rétribution de leur engagement²⁹, comme nous pouvons l'entrevoir à travers le parcours de ce jeune ex-combattant issu d'un groupe maï-maï de l'est du pays :

Vous savez, avant d'être dans la rébellion, j'avais suivi une formation d'infirmier... Oui, ça m'a servi parce que des fois, quand il y avait des cas de maladie, j'intervenais. Vous savez, je peux dire que l'armée, c'est un monde à part, bien organisé aussi, toute carrière se trouve dans l'armée. Il y a la médecine, la technique, même l'enseignement. [...] Aujourd'hui, je vis difficilement, difficilement... Un militaire touche moins de 50 dollars. Comment est-ce que

²⁷ Entretien Général Mongapa, Kinshasa, 2009.

²⁸ Voir à ce propos Mwayila Tshiyembe, *Le défi de l'armée républicaine en République démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2005.

²⁹ Dans les mouvements insurrectionnels, Jeremy Weinstein distingue les individus à « haut degré d'engagement » (*high commitment*) – qui sont considérés comme des investisseurs –, des individus à « faible degré d'engagement » (*low commitment*), qui seraient plutôt des consommateurs. Les premiers font des investissements coûteux aujourd'hui en espérant une rétribution à l'avenir, tandis que les seconds espèrent percevoir des gains à court terme. Ainsi, le leader rebelle étant perçu comme un entrepreneur politique cherchant à bâtir une organisation avec les capacités suffisantes pour entrer en compétition avec les forces gouvernementales, les individus les plus qualifiés signalent leurs qualités en acceptant plutôt les promesses que les gains en nature immédiats. Cependant, il est fréquent que ces attentes fassent l'objet d'un report dans la sphère de l'armée régulière, les ressorts de cet engagement demeurant sensiblement similaire, seule l'organisation apte à dispenser les rétributions change. Voir Jeremy Weinstein, « Resources and the Information Problem in Rebel Recruitment », in *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 49, n°4, août 2005, pp. 598-625.

vous allez vivre avec moins de 50 dollars ? Mais j'espère que ça va aller mieux pour moi. [...]J'ai refusé de revenir à la vie civile, j'ai préféré rester militaire. Aujourd'hui, nous attendons toujours les promesses du gouvernement, parce qu'ils nous promettent toujours. On attend, nous sommes patients. C'est ça... Mais, vous savez, avant, quand j'étais civil, je n'avais pas beaucoup de connaissances, maintenant, j'ai beaucoup de connaissances et je suis respecté par un grand nombre de gens. Les gens, quand je leur dis que j'ai fait partie des maï-maï, ils trouvent ça comme quelque chose de miracle. Quelqu'un, quand on lui raconte tout ce qui se passe là-bas, il ne croit pas ça. Par exemple, je suis au front, on me vise avec des coups de balle, ça ne me touche pas, ils voient que c'est des miracles. Ils me respectent beaucoup. Parce que nous, nous sommes là seulement pour protéger notre population. Et fidèles aussi au gouvernement, que ce soit dans le bonheur ou dans le malheur. Aujourd'hui, je ne regrette rien parce que je défendais mon pays aux côtés du gouvernement, et même pour le moment, je suis toujours aux côtés du gouvernement. Même s'il y a la guerre, je me sacrifierai³⁰.

De manière générale, c'est la volonté de sécuriser le statut – couplé à un certain besoin de reconnaissance – qui motive souvent en premier lieu l'engagement. Cette tendance se manifeste par l'intégration et la perpétuation des pratiques propres à l'institution militaire imaginée, que celle-ci relève d'une stratégie visant à imiter des comportements déjà connus, ou tout simplement de la nécessité face à des conditions de vie qui ne laissent que peu d'alternatives aux abus envers les populations³¹.

L'engagement au sein des FARDC représente certes une certaine continuité pour les ex-combattants de groupes armés illégaux dans le sens où ils sont déjà familiarisés au métier des armes. Cependant, l'intégration dans l'armée demeure un moment-charnière au niveau individuel, car il est celui du changement d'allégeance : auparavant, la légitimité de l'engagement reposait sur le « contrat tacite » qui liait le combattant à son chef direct. L'engagement était légitime vis-à-vis du commandement et la reconnaissance était octroyée au sein de ce cercle restreint (auquel on peut éventuellement ajouter celui des dépendants et celui de la communauté d'origine, sans toutefois négliger éventuellement celui des habitants de la zone d'action du groupe). L'intégration dans l'armée représente un changement important: une nouvelle tâche de légitimation de la position occupée est à entreprendre, démarche plus difficile en raison de l'anonymat supposé régissant les relations entre officiers et subordonnés, mais aussi de la taille de l'institution, sans aucune commune mesure avec ce qu'ont pu être les groupes armés :

Bon, on avait signé la paix mais tout en se protégeant quand même. Vous savez, quelqu'un qui est votre ennemi, vous ne pouvez pas avoir directement confiance en lui. Vous pouvez avoir confiance en lui, mais avec des réserves. Bon, après, j'ai intégré un centre de brassage, j'étais à Nyaleke. Bon, on ne peut pas dire que c'est un lieu où les gens allaient pour s'amuser, non. Nous étions là en train d'acquérir d'autres connaissances, c'est-à-dire qu'on recevait d'autres formations militaires. Bon, vous savez, nous, nous étions en collaboration avec le gouvernement central. Alors, pendant cette période là-bas, on se retrouvait, et les ennemis, et les agresseurs, les gens du RCD, les gens du MLC, on se retrouvait directement là-bas sur

³⁰ Entretien avec T. Lola, Kinshasa, 2009.

³¹ Voir à ce propos la remarquable enquête de Maria Eriksson Baaz et Maria Stern, « Making sense of violence : voices of soldiers in the Congo (DRC) », in *The Journal of Modern African Studies*, 46, (1), 2008, pp.57-86, qui, à travers l'analyse de la production de discours sur la violence, montrent comment les combattants donnent un sens aux actes de violence qu'ils sont amenés à commettre.

*place. On dépendait des ordres des responsables... On n'avait pas trop le choix... C'était un sacrifice nécessaire...*³²

C'est ainsi que l'on peut comprendre l'importance que revêt aux yeux des ex-combattants le besoin de reconnaissance. La raison qui est le plus fréquemment invoquée en ce qui concerne les rétributions d'ordre symbolique – qui trouvent tout de même leur prolongement dans des revendications d'ordre pécuniaire – est le fait d'avoir combattu pour le pays³³. Ces revendications nous renseignent sur la nature de la lutte entreprise par ces combattants. Ces derniers sont sincèrement convaincus du bien-fondé et du caractère public de leur engagement militaire : servir des intérêts privés n'est pas indissociable de la volonté de servir l'Etat en dernier lieu. Par conséquent, dans la continuité de leur engagement dans la rébellion, l'intégration dans l'armée est ici appréhendée comme une transaction : aux yeux des ex-combattants, il s'agit une juste récompense au vu des services rendus, et la reconnaissance qui doit y être associée est un dû et non une faveur. Ces discours redondants sont généralement cantonnés à la sphère des revendications mais ils peuvent parfois donner lieu à des comportements plus véhéments à l'égard des autorités militaires, qui se traduisent dans certains cas par des mutineries ou des désertions suivies de la reprise des armes³⁴. Mais ce discours véhément à l'égard de l'Etat rendu coupable d'ingratitude, en inversant la relation de domination, permet souvent de prendre une revanche d'ordre symbolique sur l'institution dont l'action n'a pas été à la hauteur des espérances, comme on peut le voir à travers les propos de ce jeune ex-combattant ayant intégré l'armée régulière :

*Mais nous nous sommes dit, dans notre approche, que le gouvernement central, se battant pour le pays, c'était de bonne guerre que nous soyons alliés avec ce gouvernement central. Parce qu'on estimait qu'on avait la même lutte, celle de défendre notre pays par rapport aux agresseurs, et à tous leurs pantins, qui étaient en train de les soutenir, les agents locaux, comme on les appelle. Et malheureusement, nous n'avons pas eu la chance que notre allié soit resté fidèle à cette alliance là. [...] Cette reconversion n'était pas encore totalement faite, parce que nous avons pris les militaires qui étaient les nôtres, on les a emmenés dans les centres de brassage, selon les accords. Le volet militaire, nous l'avons fait. Là aussi, on les a maltraités, on leur infligeait des traitements aussi inhumains que dégradants parce qu'ils étaient maï maï. [...] Parce que les maï maï n'étaient pas hostiles au gouvernement, n'étaient pas hostiles au pouvoir. Si le pouvoir avait pris nos commandants et les avait affectés comme on l'avait fait pour les mouvements rebelles, si on avait donné des grades militaires aux nôtres, comme on l'avait fait pour les mouvements rebelles, il n'y aurait pas ce problème des groupes armés dans le Kivu aujourd'hui*³⁵.

³² Entretien avec Z. Aimé, ex-combattant du MLC.

³³ Toutes les rébellions du pays affirment combattre pour la sauvegarde de la nation. Le discours revêt donc ici toute son importance tant il est le vecteur permettant de légitimer l'action entreprise. Postérieur à la lutte armée, celui-ci présente une action au service d'intérêts privés ou étrangers, comme une action totalement désintéressée au service de la nation congolaise. Voir à ce propos Koen Vlassenroot et Franck Van Acker, « Les maï-maï » et les fonctions de la violence milicienne dans l'est du Congo », *Politique africaine*, n°84, décembre 2001, pp. 103-117.

³⁴ Ainsi, plusieurs officiers des FARDC, comme par exemple Kakule Lafontaine, ou encore Laurent N'Kunda, estimant que leurs revendications n'étaient pas satisfaites, ont déserté les FARDC et ont formé des groupes armés à l'est de la RDC.

³⁵ Entretien avec M. Elias, représentant de la mouvance maï-maï lors de la signature des accords de Sun City en 2002.

Le PN-DDR face à une diversité de parcours

Chacun a une bonne raison d'intégrer l'armée à l'issue de l'épisode politico-militaire, et il existe sans doute autant de raisons que de combattants. Nous pouvons néanmoins, à l'aune des cas que nous avons rencontrés, établir une ébauche de typologie des choix individuels d'engagement dans l'armée. Certains combattants – ou officiers – veulent pouvoir continuer à bénéficier du couvert de la position occupée dans l'institution militaire pour continuer les pratiques d'exploitation économique d'une région. Certains ordres de mission auxquels nous avons pu avoir accès sont sans aucune ambiguïté sur les objectifs que doivent remplir les officiers concernés. Ayant comme objectif avoué le rétablissement de la souveraineté de l'Etat congolais sur certaines zones du territoire – aux mains d'exploitants étrangers occupant indûment certains carrés miniers –, ces missions n'ont en fait généralement pas d'autre objectif que de mettre en place un exploitant donné³⁶. Celui-ci peut être l'exploitant légitime de la parcelle, chassé par la guerre, un « homme de paille », ou encore un entrepreneur ambitieux disposant d'entrées au sein de l'organe de régulation des activités minières. Cependant, dans un contexte de « privatisation informelle » de certains pans de la souveraineté étatique³⁷, ce genre de décision relève du pouvoir discrétionnaire de certains officiers des forces armées congolaises. Dans le contexte de « ni guerre, ni paix »³⁸ qui prévaut dans de nombreuses poches du grand est congolais, certains officiers se sont spécialisés dans ce genre de tâches. C'est ainsi qu'est assurée la perpétuation des pratiques néo-patrimoniales : cette accumulation des ressources politiques (dont font partie la possibilité de servir les intérêts particularistes d'exploitants miniers par exemple) et économiques (le type d'activités précitées n'est pas sans générer de confortables revenus) des agents de l'Etat, en l'occurrence des officiers de la nouvelle armée intégrée, permet la constitution d'un système de pouvoir personnel au sein de l'armée. Dans la logique du *big man*, décrit par Jean-François Médard³⁹, cette tendance au sein de l'armée permet : « l'accumulation de ressources dans le but de consolider son pouvoir et de survivre politiquement »⁴⁰. Les ressources qu'il cherche à accumuler sont d'ordre politique et économique : « il fait fructifier ses ressources économiques par ses ressources politiques et inversement »⁴¹. Les conséquences sont à long terme dramatiques pour l'armée, car inévitablement, la survie du *big man* entre en contradiction avec la logique d'institutionnalisation d'une armée en pleine reconstruction. La politique des prébendes et du patronage s'opposent au développement institutionnalisé de l'armée. Cependant, tous les combattants et/ou officiers ne peuvent s'inscrire dans cette « catégorie entrepreneuriale ». En effet, il faut être apte à mobiliser un certain nombre de ressources pour pouvoir intégrer cette catégorie. Ainsi, les officiers rencontrés qui s'occupent

³⁶ Voir à ce propos Marie Mazalto, « La réforme du secteur minier en République démocratique du Congo : enjeux de gouvernance et perspectives de reconstruction », in *Afrique contemporaine*, mars 2008, n°227.

³⁷ Voir à ce propos Béatrice Hibou, *La privatisation de l'Etat*, Paris, Presses de SciencesPo, 1999.

³⁸ Paul Richards (dir.), *No peace no war. An anthropology of contemporary armed conflicts*, Oxford, James Currey, 2005.

³⁹ Jean-François Médard, « L'Etat patrimonialisé », in *Politique Africaine*, octobre 1990, n°39, pp. 25-37.

⁴⁰ *Ibid*, p. 31

⁴¹ *Ibid*.

de « réparer ces injustices » sont soit d'anciens militaires des FAZ, soit d'anciens exploitants miniers.

Pour d'autres combattants, la lutte n'est pas finie, soit parce qu'ils estiment que leur communauté, village, ou région continue d'être l'objet d'exaction et de pillages de toute sorte, soit parce qu'ils considèrent que le pays continue d'être pillé par des forces étrangères. Nous pourrions qualifier cette catégorie d'ex-combattants « d'agonistique légaliste », en opposition à plusieurs franges de combattants qui ont décidé de poursuivre la lutte sans intégrer les forces armées régulières. Or en fonction des ressources à leur disposition (degré d'autonomie financière et matérielle du groupe dont ils font partie, orientation politique et objectifs de ce groupe, résultats en termes de réalisation des objectifs militaires, capacité à protéger telle étendue, décision du chef du groupe quant à la poursuite de la lutte armée), les combattants peuvent décider de poursuivre ou non une carrière dans l'armée régulière s'ils estiment que c'est dans le cadre de cette dernière que leurs objectifs auront le plus de chance d'être réalisés. Le témoignage d'un officier des FARDC, auparavant chef d'un groupe maï-maï est révélateur de l'état d'esprit qui anime les individus pouvant s'inscrire dans cette perspective :

Maintenant, le début de l'unification, on demandait l'aval de chacun, si vous voulez rejoindre la vie civile, vous rentrez dans la vie civile, si vous voulez rester dans l'armée, vous restez dans l'armée, moi j'ai choisi de rester dans l'armée. Pour quelle raison, puisque une fois démobilisé, vous ne pouvez plus reprendre l'armée et s'il y a une situation qui arrive, telle que l'ancienne situation des Tutsis, vous n'allez pas défendre le pays comme nous avons choisi de défendre le pays, donc autant rester dans le cadre militaire pour défendre le pays, voilà, c'est toujours dans cet objectif là. J'ai laissé l'exploitation, j'ai laissé l'enseignement, pour devenir militaire. [...] L'unique inquiétude, quand nous n'avons pas les garanties de protéger les étendues, c'est ce qui amène l'inquiétude. Par exemple, vous êtes ici à Kinshasa, il y a des gens qui attaquent, on peut envoyer n'importe qui, qui n'est pas obligé de défendre cette étendue. Pourquoi il n'est pas obligé de défendre cette étendue ? C'est parce qu'il combat avec des gens qu'il ne connaît pas ; tandis que nous, on connaissait ces gens, on savait que pour les combattre, il faut ça, ça, ça ; ce qui est différent des troupes qu'on peut envoyer, qui n'ont pas d'expérience, et surtout qui ne sont pas originaire de ces étendues⁴²

Pour nombre d'entre eux, cette option est la seule qui leur permet de poursuivre éventuellement la lutte tout en restant dans la légalité. Il est important de noter que la plupart des ex-combattants s'inscrivant dans cette perspective sont issus des groupes maï-maï, qui ont mené en quelque sorte une guerre par procuration au nom de l'Etat congolais, à l'est de la RDC, principalement contre les forces du RCD-Goma à la solde du Rwanda voisin. Ces soldats demeurent néanmoins bien conscients des faiblesses structurelles de l'institution qu'ils intègrent mais aussi des conséquences jugées négatives du redéploiement des effectifs de l'armée. Donc, pour ces derniers, le fait de se constituer en « corps professionnel » n'aura jamais la même valeur que prendre les armes pour défendre le territoire. Ce point de vue, largement répandu dans cette catégorie d'ex-combattants est construit à partir d'éléments objectifs : connaissance du terrain, de l'adversaire, des populations. De façon plus globale, aux yeux de ces individus, sans avoir forcément lu Clausewitz, le « combattant professionnel » n'égalera jamais le « combattant rebelle », en fonction des connaissances pratiques, mais également en vertu de la différence dans les systèmes de valeur. Par

⁴² Entretien avec le colonel Janvier, ancien maï-maï, Kinshasa, 2009.

conséquent, malgré leur volonté d'intégrer l'armée, et de se soumettre ainsi au processus de brassage des troupes inhérent à un tel engagement, de nombreux ex-combattants de cette catégorie se distinguent par leur volonté de constituer des groupes formés uniquement d'éléments provenant de la même mouvance. L'adoption de ce mode d'organisation est à leurs yeux le seul moyen de mener à bien leur objectif. D'autant plus que certaines brigades des FARDC ne sont que la duplication de groupes armés et qu'ils ont été déployés dans les mêmes zones qu'ils occupaient du temps de la lutte armée⁴³. Ainsi, l'intégration de l'armée nouvelle est souvent synonyme d'importation et de cristallisation des lignes de clivage caractérisant la période de la lutte armée.

Pour de nombreux ex-combattants, la poursuite du métier des armes au sein des forces armées régulières relève essentiellement de la nécessité. Sans formation et sans perspectives d'avenir autres, l'engagement dans l'armée : est perçu comme une porte de sortie dans un contexte où les années de maquis ont rarement permis l'ascension sociale espérée⁴⁴. C'est sans doute cette catégorie de combattants, celle dont l'engagement s'inscrit dans une perspective économique, qui invoque le plus le besoin de reconnaissance de l'Etat. Ce phénomène se manifeste notamment par un attachement particulier à des éléments symboliques attestant de la reconnaissance d'un statut, tel le numéro de matricule, l'attribution éventuelle d'un grade. Le parcours de Norbert M. ancien membre du RCD-K-ML, devenu soldat des FARDC, et accessoirement garde du corps d'un officier issu des maï-maï est représentatif de ce courant :

N. M : Je suis entré comme tous ceux qui ont adhéré au mouvement. J'étudiais, j'étais en 6^{ème} année. Je me suis porté volontaire comme ça. Je voyais les autres qui y allaient, j'y suis allé aussi. J'étais à Bunia. J'étais mobile, j'ai beaucoup bougé à l'Est et aujourd'hui, je me retrouve à Kinshasa.

M : Est-ce que vous avez reçu une formation idéologique ?

N. M : Je n'ai pas reçu de formation ou d'idéologie politique, mais j'ai reçu une formation militaire, juste militaire.

M : Quelle a été votre réaction quand on vous a annoncé que la paix était signée ?

N. M : Je n'ai rien pensé de particulier, c'était comme ça, on a suivi les consignes. On m'a dit que j'allais rentrer dans l'armée régulière, j'étais très content et j'ai dit oui.

M : Y avait-il une différence entre ta vie dans la rébellion et ta vie dans l'armée régulière ?

N. M : Il y avait une grande différence. Avant, j'étais comme un rebelle, aujourd'hui, je suis comme un militaire régulier. C'est ça ma joie. Régulier, ça veut dire, reconnu par l'Etat. Mon nom figure dans les registres, j'ai un numéro de matricule. Mais avant, je n'étais pas grand-chose en tant que rebelle⁴⁵.

⁴³ Entretien avec un membre du bureau des affaires politiques de la Mission d'Observation des Nations Unies au Congo, Kinshasa, 2009.

⁴⁴ Sur la question de la mobilité sociale à travers le métier des armes dans un contexte de guérilla, voir Marielle Debos, « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », *Politique africaine*, n°109, mars 2008, pp. 167-181.

⁴⁵ Entretien avec Norbert M., Kinshasa, 2009.

Cette catégorie est sans doute la plus importante numériquement. Pour de nombreux jeunes Congolais, c'est la guerre qui leur a permis de se forger une identité. Cependant, la signature des accords de paix et la dissolution de leur groupe armé a rarement été synonyme pour eux de l'ascension sociale tant espérée, les éléments objectifs se rapportant à leur trajectoire allant souvent à l'encontre du discours qu'ils tiennent sur leur parcours. Le PN-DDR, en dernière instance se retrouve, bien malgré ses initiateurs comme l'organe de régulation sociale vers lequel convergent toutes les attentes des ex-combattants ne disposant pas de compétences à faire valoir à l'issue de l'aventure politico-militaire. Ces dernières sont alimentées par la permanence dans les imaginaires populaires – dans bien des situations sur le continent africain, et contrairement à ce que certains auteurs prétendent – des anciennes figures de la réussite, comme le fonctionnaire ou encore le militaire⁴⁶.

Enfin, nous pouvons identifier une quatrième catégorie d'ex-combattants, ceux qui entendent mettre à profit des compétences qu'ils ont acquises antérieurement à la guérilla. Plutôt jeunes et ambitieux, ces derniers entendent poursuivre une carrière dans l'armée. Généralement attirés par ce type de carrière dès leur jeunesse, pour eux la rébellion n'a été qu'un tremplin. On peut adjoindre à ce groupe la catégorie des officiers qui faisaient partie des forces armées zaïroises sous Mobutu et qui ont du quitter leurs fonctions lors de l'avènement de Laurent-Désiré Kabila en 1997. Beaucoup d'entre eux se sont retrouvés impliqués dans le conflit qui a éclaté en 1998. Ce sont eux qui ont constitué l'ossature du Mouvement de Libération du Congo. On en retrouve également au sein du Rassemblement Congolais pour la Démocratie. En vertu de l'Accord Global et Inclusif signé à Pretoria en janvier 2003, bon nombre de ces officiers ont retrouvé leurs fonctions au sein des FARDC, où ils collaborent étroitement avec leurs anciens ennemis, à l'exemple du général Mongapa pour qui le passage dans la rébellion avait un but pleinement assumé:

M : Comment se passaient vos relations avec les membres des autres groupes armés intégrés ?

G.M. : Oui, on se connaissait tous ! Même avec les gars du RCD, ceux qu'on a trouvés ici, nous avons tous travaillé ensemble. (Rires). On se connaissait, on se connaissait tous ! Tous les officiers, on se connaissait. C'est ça qui fait que dans l'armée, il n'y a pas de problème. Au niveau de la collaboration, alors, là, ça a été cinq sur cinq. Parce qu'on se connaissait avant, on a tous travaillé ensemble avant. Ca, c'est vrai. Bon, un peu avec le RCD, il y avait des officiers qu'on connaissait, mais il y a eu beaucoup de nouveaux là, il y avait un peu trop de Tutsis. Ils sont venus...bon, pour la paix...on a accepté, on a travaillé ensemble. Nous collaborons très bien aujourd'hui. Dans l'armée, nous collaborons très bien, la transition s'est passée sans encombre. Il y a eu aussi le problème avec Bemba, les FAC sont parties attaquer chez Bemba là-bas... Mais à part ça, ça va, on n'est pas inquieté.

⁴⁶ Voir Richard Banegas, Jean-Pierre Warnier, «Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir», in *Politique africaine*, n°82, juin 2001, pp. 5-21, et pour la perpétuation de ce modèle, Richard Banegas, *Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte d'Ivoire*, communication dans le cadre du séminaire général du Cemaf, Paris, 10 mars 2011.

M : Concernant les rapports que vous avez pu entretenir avec la sphère dirigeante du MLC parti politique...

G.M. : Les rapports se sont conservés... Normal, nous n'avons pas de problèmes avec eux. Nous collaborons très bien avec les politiciens du MLC. Vous savez, collaboration, collaboration... Bon, on se connaît, on se dit bonjour, bon, on est là, c'est tout... Il n'y a pas autre chose, moi, je parle militaire, je parle armée, eux, ils parlent politique, vous voyez, c'est un peu différent... [...]Quant à moi, mon engagement au sein du MLC, je le considère comme une parenthèse. Moi, maintenant, c'est fini le MLC, moi, je suis dans l'armée, je ne fais pas de politique⁴⁷.

La sphère des officiers supérieurs de l'armée congolaise est un cercle restreint, bon nombre de ces gradés se connaissaient avant le conflit, indépendamment du groupe rebelle auquel ils appartenaient. La lutte armée est pour eux un moyen explicite de retrouver une position dont ils ont été évincés après le changement de régime. Par conséquent, les accords de paix et la réintégration au sein de l'armée régulière constituent un retour à l'ordre antérieur. En plus de nous éclairer sur la faiblesse des clivages idéologiques du champ militaro-politique, ces trajectoires nous renseignent sur l'aspect uniquement utilitariste de la lutte armée entreprise pour de nombreux cadres des principaux groupes armés, mais également sur la faculté de cette lutte à servir simultanément les intérêts aussi éloignés que ceux – privés – des animateurs concrets de la guérilla, ou que ceux des mouvements dans lequel ils s'inscrivent. Le PN-DDR vient donc objectiver et légitimer – à son corps défendant – les positions individuelles d'acteurs s'inscrivant dans un multi-positionnement.

Conclusion

Que les ex-combattants choisissent de réintégrer la vie civile ou qu'ils décident de rejoindre les rangs de la nouvelle armée intégrée, de nombreuses difficultés se présentent à eux. Reprendre une vie de « simple civil » après les attentes et les affres de la vie au maquis peut vite devenir une gageure si cette réintégration ne s'accompagne pas d'un projet professionnel. Ce problème prend toute son ampleur en zone rurale, où les anciens combattants réintégrés dans la vie civile se retrouvent souvent dans la même situation qu'avant le conflit. Le PN-DDR étant dans l'incapacité de fournir un débouché pérenne à l'ensemble des candidats à la réintégration, la réussite de cette dernière est généralement fonction de critères individuels : qualifications, capacités d'insertion dans un réseau social et/ou professionnel, aptitude à pouvoir mettre à profit son passage dans la guérilla. De manière générale, instrumentalisé indirectement par des entrepreneurs politico-militaires ambitieux et peu scrupuleux, le PN-DDR a été vidé de sa substance. Encouragés à s'enrôler dans les groupes armés à l'approche de la signature des accords de paix, de nombreux individus ont placé tous leurs espoirs sur les bénéfices du DDR : formation, soins, obtention d'un pécule. Face à l'ampleur de la tâche, au manque de moyens, à la multiplication des acteurs en charge de ce processus, le PN-DDR se retrouve dans l'incapacité de mener à bien

⁴⁷ Entretien général Mongapa, Kinshasa, 2009.

ses objectifs, ce que ne manquent pas de constater les combattants intégrés dans ce processus et dont le mécontentement se focalise par la suite sur cet organisme.

La situation n'est guère plus reluisante pour les ex-combattants qui ont décidé de rejoindre les rangs de l'armée. En raison d'effectifs pléthoriques, dont l'ampleur peut être mise en relation avec la structure même de l'offre de démobilisation, les conditions de vie offertes aux ex-combattants au sein des centres de brassages, puis au sein de l'armée, ne correspondent pas aux attentes induites par le statut octroyé dans la nouvelle armée intégrée. La décision de rejoindre l'armée n'est cependant pas un choix dénué de difficultés, et la réussite de l'intégration dans l'institution militaire dépend étroitement de la possibilité de pouvoir compter, à défaut d'un cercle de sociabilité constitué au préalable, sur un parrain. Les conséquences de ce mode de reproduction de l'armée tendent à perpétuer son mode de fonctionnement précédent : les rapports interpersonnels et les réseaux de patronage qui y sont associés deviennent d'une certaine manière l'assise juridique sur laquelle est basé le fonctionnement de l'armée. Ce « corpus juridique informel » dérive en quelque sorte de la fusion progressive de trois traditions propres respectivement au mode de fonctionnement de l'Etat post-colonial, à celui du champ militaro-politique, ainsi qu'à celui du champ de la reconstruction post-conflit. La configuration particulière des rapports interpersonnels au sein de l'armée rend ainsi très problématique le fonctionnement quotidien de cette dernière, et inévitable la reproduction de son caractère partisan.

Elément essentiel du plan de réforme du secteur de la sécurité, le PN-DDR, dans ses déclinaisons concrètes, peut être considéré comme un outil de reproduction de l'Etat post-colonial. Cette reproduction s'accompagne néanmoins de réformes cosmétiques imposées par les bailleurs de fonds en ce qui concerne le mode de fonctionnement des principales institutions de l'Etat. Mais la mise en place de ces réformes a entraîné la multiplication des techniques de contournement : utilisation biaisée des outils modernes de recensement, mise à profit des réseaux tissés durant la lutte armée, instrumentalisation et détournement à des fins lucratives et légitimatrices des dispositifs juridiques et techniques régissant le processus DDR. De manière plus globale, le scénario post-conflit propre à la République démocratique du Congo demeure relativement similaire à celui qui a eu lieu à l'aube de l'indépendance : scénario de la « modernisation conservatrice »⁴⁸ : les anciennes élites se servent de la nouveauté qu'est l'Etat post-conflit – et de ses manifestations concrètes, comme le PN-DDR – pour maintenir leur pouvoir, en recourant aux mêmes procédés que leurs aînés : assimilation réciproque entre les anciennes élites et les nouvelles (par alliance ou par fusion) : cooptation de l'opposition (en l'occurrence de la frange de celle-ci susceptible d'enrayer le « processus de paix »), mise en place de politiques de redistribution-captation, exploitation sous forme de prébendes des positions institutionnelles, renforcement des systèmes personnels de pouvoir à l'aide de l'acquisition de positions institutionnelles au sein de l'armée. Malgré les apparences, le degré d'institutionnalisation de l'armée est faible : la personne du titulaire d'une fonction publique se sépare mal de sa fonction. Le PN-DDR ne peut générer des résultats pérennes que s'il est géré par une autorité extérieure. A défaut, il sera toujours susceptible d'être l'outil du redéploiement des politiques clientélistes du régime congolais. Enfin, si les causes qui ont

⁴⁸ Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

conduit autant d'individus à tenter l'aventure politico-militaire sont toujours réunies, le PN-DDR, dont l'activité continue jusqu'à présent, court le risque de devenir un acteur institutionnel contribuant à alimenter ce cycle de « conflits de basse intensité », en constituant indirectement un mécanisme incitant des jeunes à s'enrôler dans les groupes armés pour récolter les bénéfices – ô combien dérisoires – de la démobilisation.